

# OFFRE D'EMPLOI

« Conseiller Technique Départemental de Canoë Kayak »  
Comité départemental de la Vienne (86, Poitou-Charentes)

1. Identification du poste	<b>Intitulé et fonctions du poste</b>	CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE LA VIENNE
	<b>Prises de fonctions</b>	A partir du 1 <sup>er</sup> mars 2007.
	<b>Conditions particulières</b>	Avoir moins de 35 ans
	<b>Lieu et salaire</b>	Ce poste est basé à Poitiers (avec un bureau mis à disposition au CREPS de Poitiers) Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée dans le cadre d'un emploi tremplin. Le salaire sera compris entre 110% et 120% du SMIC selon le profil, le niveau de compétence et l'expérience.
	<b>Présentation de la structure</b>	Le comité départemental de canoë kayak de la Vienne est une association affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak. Elle regroupe 8 clubs et près de 350 licenciés. Son fonctionnement est régi par la loi 1901 des associations à but non lucratif. Elle gère, coordonne et aide au développement de la pratique sportive et de loisir du canoë-kayak sur le département de la Vienne. Il contribue au développement du canoë kayak en collaboration avec le comité régional de Poitou-Charentes.
	<b>Situation du poste</b>	Sous l'autorité hiérarchique et administrative du Président du CDCK 86. Le titulaire sera fonctionnellement encadré dans ses missions par le bureau du CDCK86.
	<b>Horaires de travail</b>	Sur la base d'un contrat 35 heures en conformité avec les dispositions légales concernant l'aménagement du temps de travail. Ces horaires sont fonctions des périodes de suractivité (stages) et des périodes de moindre activité. Elles sont régies par les horaires de fonctionnement du club. Des horaires spécifiques aux formations reçues sont à prendre en compte.
	<b>Congés annuels</b>	Les 5 semaines légales de congés payés et la récupération des périodes de suractivité sont placées sur les périodes de moindre activité.
2. Missions du poste	<b>Missions du poste</b>	Assurer la formation des jeunes pagayeurs au niveau du département Poursuivre le plan départemental de randonnée nautique Participer à l'organisation d'événements grands publics du type « 1000 pagaies » Assurer la formation des cadres (initiateurs...) Encadrer et organiser les sportifs lors des actions départementales ou régionales (stages et compétitions). Participer aux stages régionaux si besoins, aux réunions organisées par l'équipe technique régionale et aux actions de détection (prioritairement en ce qui concerne l'animation jeune) Participer au suivi administratif du CDCK86 en partenariat avec le bureau
	<b>Activités du poste et missions permanentes</b>	A préciser ultérieurement.
3. Compétences	<b>Formations</b>	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1 <sup>er</sup> degré. Permis B
	<b>Connaissances spécifiques</b>	Pratique du haut niveau national (1 ou 2) dans au moins 1 discipline de haut niveau voir 2 si possible Bonne maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word, Excel, Internet...)
	<b>Expériences professionnelles</b>	Expérience du milieu associatif Expérience du milieu sportif
	<b>Qualités professionnelles</b>	AUTONOMIE Dynamisme Pédagogie Qualité relationnelle fédératrice Sens de l'initiative Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse

**Toute candidature doit être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation (ou demande de complément d'informations) est à communiquer le plus rapidement possible au :**

- **PRESIDENT DU CDCK 86** – Mr James Blugeon – 17 avenue Jacques Brel – 86 370 Château Larcher – Tél. : 06.87.06.63.57 - Tél. : 05.49.43.47.13 – Mail : [jamblug@wanadoo.fr](mailto:jamblug@wanadoo.fr)
- CTR Poitou-charentes - Thibaud Delaunay – Mail : [tdelaunay@ffcanoe.asso.fr](mailto:tdelaunay@ffcanoe.asso.fr) – Tél. : 06.63.73.62.62